

# FICHE TECHNIQUE — TISSU AÉRIEN

Numéro aérien solo — AKROS Compagnie

Fiche d'implantation pour les organisateurs et les régisseurs



## 1. LE NUMÉRO

Numéro de tissu aérien en solo : montées, enroulés, figures et chutes contrôlées. Le tissu **s'enroule autour d'une ancre**, elle-même suspendue à un **émerillon** — qui libère la rotation de l'agrès — puis à un mousqueton et à une élingue reliée au point d'ancrage. Le numéro se joue à l'aplomb du point, dans un volume de débattement qui doit rester entièrement dégagé. **Deux configurations d'accroche sont possibles** — point fixe ou point mobile sur poulies — aux exigences de charge différentes (§2).

|                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| Durée du numéro                | ~ 5 minutes                  |
| Hauteur sous le point          | 6 m minimum                  |
| Zone au sol dégagée            | 3 × 3 m minimum              |
| CMU — point fixe               | 500 kg                       |
| CMU — point mobile             | 2 × 1000 kg + 1000 kg au sol |
| Installation / désinstallation | 45 min / 30 min              |

Photo : © Guillaumart

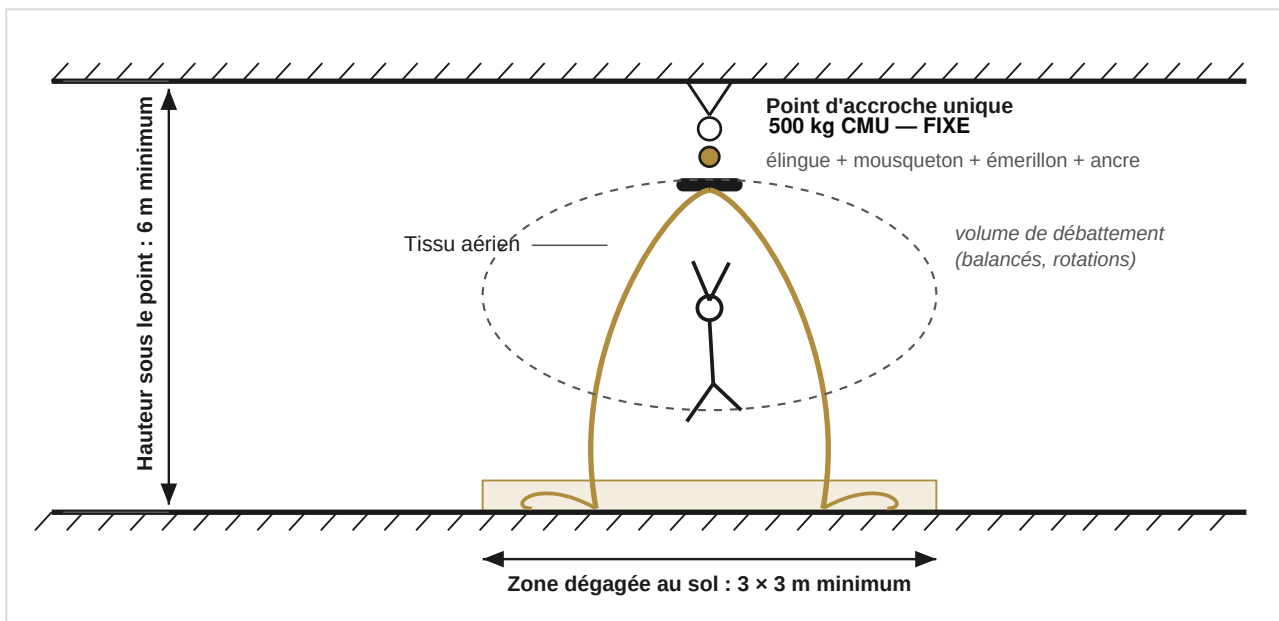
## 2. LES DEUX CONFIGURATIONS D'ACCROCHE

Le tissu se grée de deux manières. En **configuration A**, il est suspendu à un point fixe. En **configuration B** — le principe du numéro « fil invisible » — il est relié à une corde de manœuvre renvoyée par deux poulies vers un ancrage au sol, ce qui permet de le faire monter et descendre pendant le numéro. **Le renvoi d'angle dans chaque poulie cumule les efforts des deux brins** : c'est pourquoi les points hauts de la configuration B doivent encaisser davantage que le point unique de la configuration A.

| Configuration                           | Ancrage                                                                       | CMU minimale |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>A</b><br>point fixe                  | Point d'accroche unique, à l'aplomb de l'aire de jeu                          | 500 kg       |
| <b>B</b><br>point mobile<br>sur poulies | <b>Point A</b> — poulie à l'aplomb de l'artiste                               | 1000 kg      |
|                                         | <b>Point B</b> — poulie de renvoi en coulisse, à l'aplomb de l'ancrage au sol | 1000 kg      |
|                                         | <b>Ancrage au sol</b> , ou lest équivalent, sous le point B                   | 1000 kg      |

Les valeurs ci-dessus sont des **CMU** (charge maximale d'utilisation). Ce qui compte est que chaque point soit **garanti pour la charge indiquée**, quelle que soit sa nature : structure du bâtiment (charpente, poutre, dalle porteuse, anneau scellé), pont ou structure motorisée. Une **confirmation écrite** des charges par le responsable technique du lieu est demandée avant la date.

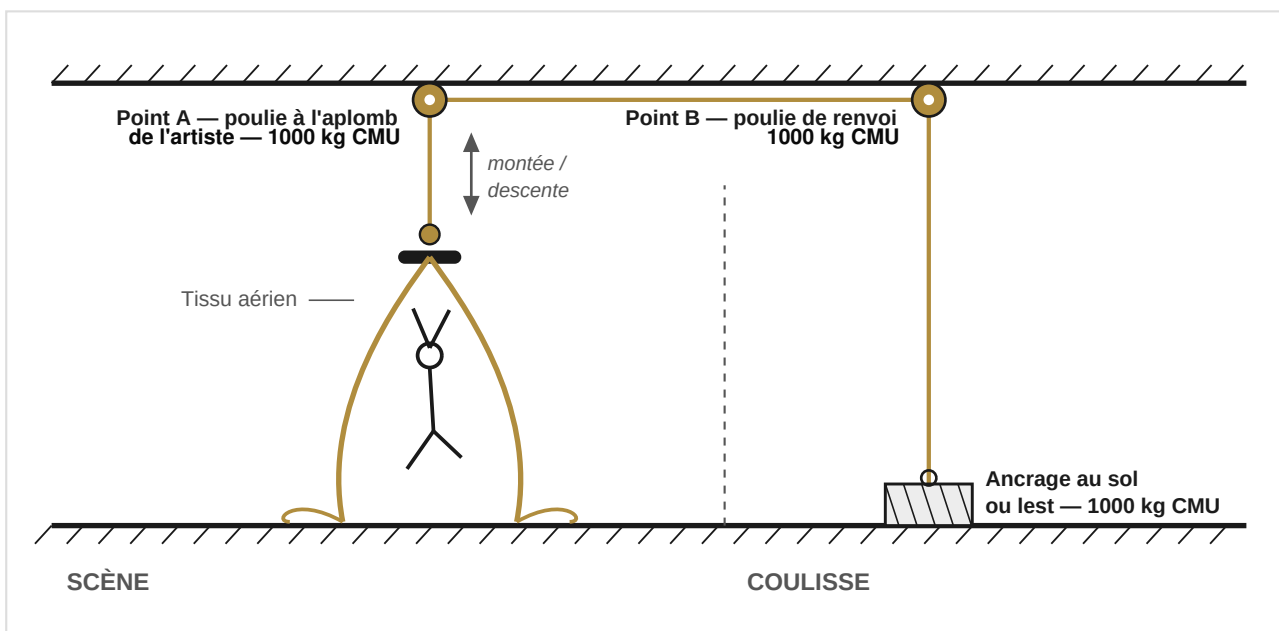
### 3. CONFIGURATION A — POINT FIXE



Configuration A — non à l'échelle.

- **Un point d'accroche unique**, à l'aplomb de l'aire de jeu, **500 kg CMU minimum** (une valeur inférieure peut être étudiée — nous consulter).
- **Chaîne d'accroche, du haut vers le bas** : point d'ancrage → élingue → mousqueton → émerillon → ancre → tissu. L'émerillon est indispensable : il libère les rotations de l'agrès.
- **Ancre et ancrage sont deux choses différentes** : l'**ancre** est la pièce de gréement autour de laquelle le tissu s'enroule, apportée par la compagnie ; l'**ancrage** est le point d'accroche fourni par le lieu.
- **À valider avec le directeur technique du lieu** : résistance du point, type de structure (plafond, poutre métallique, gril technique...) et accès pour l'installation.

### 4. CONFIGURATION B — POINT MOBILE SUR POULIES



Configuration B — non à l'échelle.

- **Point A — à l'aplomb de l'artiste** : poulie placée exactement au-dessus de la position de jeu. **1000 kg CMU minimum**, fixe.
- **Point B — renvoi en coulisse** : poulie placée exactement à l'aplomb de l'ancrage au sol. **1000 kg CMU minimum**, fixe.
- **Ancrage au sol** : sous le point B, **1000 kg CMU minimum**. À défaut d'un ancrage structurel, un **lest** de capacité équivalente peut être mis en place — à valider ensemble.

- **Chaîne d'accroche, du bas vers le haut** : tissu → ancre → émerillon → mousqueton → corde de manœuvre → poulie A → poulie B → ancrage au sol.
- **Trajet de la corde dégagé** : entre A et B puis jusqu'au sol, la corde doit circuler librement, loin de tout appareil ou objet contondant, coupant et/ou chauffant.

## 5. HAUTEUR & ESPACE SCÉNIQUE

- **Hauteur sous le point d'accroche** : **6 m minimum** (à confirmer selon le lieu).
- **Surface au sol dégagée** : **3 × 3 m minimum**, à l'aplomb du point. En configuration B, prévoir en plus un accès dégagé jusqu'à l'ancrage au sol, en coulisse.
- Sol plan, stable et plat : ni pente, ni trappe.
- **Volume de débattement libre** : les balancés et les rotations ne doivent rencontrer aucun élément voisin (perche, projecteur, pendrillon, décor...).
- Obscurité partielle ou totale selon la mise en scène.

## 6. À ANTICIPER AVEC L'ORGANISATION

- **Échange préalable avec le directeur technique** : indispensable pour valider la faisabilité et **choisir la configuration** avant la date. Envoi de photos et du plan technique, visite sur place ou point en visio.
- **Temps d'installation** : **45 min** (accroche + test + répétition). **Temps de désinstallation** : **30 min**. Prévoir davantage en configuration B, qui compte trois ancrages.
- **Accès à la salle** : idéalement 2 h avant la représentation, à convenir selon votre planning.
- **Moyen d'accès aux points hauts** pour le montage et le démontage : nacelle, gril praticable ou échelle sécurisée.
- **Lumière** : à construire sur place avec la direction artistique et la régie du lieu.
- **Son** : bande-son transmise par mail ou clé USB, à caler avec la régie.

## 7. MATÉRIEL

| Fourni par la compagnie                                                                                                                                                                                                                | À fournir par l'organisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tissu aérien<br>Ancre (le tissu s'enroule autour)<br>Élingue de gréement<br>Mousquetons<br>Émerillon<br><b>Configuration B</b> : 2 poulies et corde de manœuvre<br>Petit matériel de gréement<br>Bande-son du numéro (mail ou clé USB) | Les points d'accroche garantis aux CMU indiquées au §2, avec confirmation écrite<br><br><b>Configuration B</b> : un ancrage au sol de 1000 kg CMU sous le point B, ou la possibilité d'y mettre en place un lest équivalent<br><br>Contact direct du responsable technique<br>Accès à l'espace scénique pour repérage, ou photos / vidéos des points<br>Moyen d'accès aux points hauts (nacelle, gril praticable, échelle sécurisée)<br>Loge ou zone de préparation<br>Équipe régie son et lumière sur place, ou indication si autonome |

## 8. ACCUEIL DE L'ARTISTE

- **Loge ou espace de préparation** : accessible au minimum 1 h avant le passage, avec miroir, point d'eau et accès aux toilettes.
- **Espace d'échauffement** : calme et sécurisé, au sol, 2 × 2 m minimum.

## 10. CONTACT

AKROS Compagnie — Thomas Le Groignec  
Akros.cie@gmail.com — 06 80 78 56 62  
www.akros-cie.fr

## 9. SÉCURITÉ

- Contrôle du gréement par la compagnie avant chaque représentation.
- Personne ne circule sous l'artiste pendant le numéro. En configuration B, la zone de l'ancrage au sol reste également dégagée.
- Toute modification de l'implantation doit être validée par la compagnie.